



# STRATÉGIE MARITIME ATLANTIQUE (SMA)

#### **LETTRE D'INFORMATION N°21 – JUILLET 2024**

## AVANCÉES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE MARITIME ATLANTIQUE

Deuxième Comité Stratégique Atlantique sous Présidence française en 2024

La 2ème réunion du CSA a eu lieu le 25 juin 2024 au centre IFREMER-Atlantique à Nantes (voir le site de la SMA) en présence des représentants des 4 Etats membres parties à la SMA (France, présidence assurée par la DGAMPA, Portugal, Irlande et Espagne) et de la Commission européenne (DG MARE et DG REGIO, CINEA) ainsi que des régions et villes de l'Atlantique (Commission Arc Atlantique de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, Réseau TransAtlantique, Atlantic Cities, Région Pays de la Loire) avec également le programme Interreg Espace Atlantique.

Le thème spécifique de ce 2° CSA a porté sur le pilier III du Plan d'Action Atlantique 2.0 sur les énergies marines renouvelables (EMR).

La réunion s'est ouverte avec un message de Mme Claire Hugues, vice- présidente de la Région Pays-de-la-Loire en charge des affaires maritimes, qui a insisté sur les actions importantes de la Région afin de favoriser le développement de l'éolien en mer.

Les principaux points de la réunion ont porté sur :

- L'internationalisation de la SMA avec les relations futures avec le Royaume-Uni et la Norvège : la présidence a fait un point sur l'avancée du dossier au regard de l'ouverture du dialogue avec ces deux pays avec l'établissement à venir de premiers contacts informels avec les autorités compétentes.
- Le dialogue entre les bassins maritimes Atlantique, Méditerranée (Initiative OuestMED voir aussi les publications de l'ANCT lettres trimestrielles et mémos mensuels) et mer du Nord (Greater North Sea Basin Initiative-GNSBI) : la présidence (au titre de la SMA et de membre de la GNSBI), le Portugal (comme co-président de OuestMED en 2024) et la Commission ont fait part des récentes actions sur le sujet.

En particulier, la présidence a mis en avant le message politique fort délivré par la Directrice Générale MARE et les présidents et membres des 4 stratégies et initiatives de bassins (Atlantique-France, Méditerranée-Portugal, mer Noire-Moldavie et mer du Nord-Danemark) au cours de la session dédiée le 30 mai à Svendborg lors des Journées européennes de la mer¹. Il a été ainsi souligné le rôle des stratégies de bassin maritime comme des outils clés pour une économie bleue durable ainsi que l'intérêt et la nécessité de travailler à renforcer les synergies entre les quatre bassins maritimes (coopération-collaboration-coordination) sur des domaines d'intérêt commun comme les compétences bleues et la décarbonation de l'économie bleue.

La France a également fait une courte présentation du développement de la GNSBI, qui a vocation à devenir un partenaire naturel de la SMA, et le Portugal a fait état de l'actualité concernant l'Initiative OuestMED.

Enfin la Commission a fait part des conclusions des premières Journées européennes sur les stratégies de bassins maritimes (où la France a représenté la SMA et les autres bassins) et les macro-régions tenues les 12-13 juin à Bruxelles : l'accent a été mis sur l'importance de la coopération entre les parties prenantes notamment avec les acteurs régionaux et locaux et comment favoriser les synergies dans la gouvernance entre les stratégies et les macro-régions, la maximisation des ressources, la

# ATLANTIC PROJECT AWARDS 2024 11th Atlantic Stakeholders Platform Conference

La 11<sup>e</sup> conférence des parties prenantes atlantiques aura lieu les 21 et 22 novembre 2024 à Bordeaux.

Elle sera l'occasion de remettre les prix des Atlantic Project Awards 2024, qui récompensent des projets d'excellence s'inscrivant dans les différents piliers du Plan d'action atlantique 2.0.

# L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 20 septembre 2024.

Peuvent candidater les structures situées en France, Irlande, Portugal et Espagne, pour une initiative ou un projet financé, en cours ou terminé, initié après le 1<sup>er</sup> mai 2021 dans la zone géographique de la Stratégie atlantique, et qui contribue à l'un des piliers de la SMA:

- Les ports en tant que portes d'entrée et plaques tournantes de l'économie bleue
- Compétences bleues du futur et connaissance de l'océan
- Energies marines renouvelables
- Océans sains et côtes résilientes
- Coopération internationale

Pour en savoir plus &

Pour candidater 🔗

Contact: helpdesk@atlantic-maritimestrategy.ec.europa.eu

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Session accessible en replay: https://maritime-day.ec.europa.eu/index\_en et plus d'informations ici : https://atlantic-maritime-strategy.ec.europa.eu/en/news/sea-basin-strategies-key-enablers-sustainable-blue-economy-outcomes





capitalisation des projets, la nécessité d'un soutien politique suivi d'actions concrètes, notamment en ce qui concerne l'intégration des priorités et des actions dans les programmes et les fonds nationaux, la nécessité de rendre les stratégies et les macro-régions plus visibles et de mieux démontrer leur impact<sup>2</sup>.

- Le pilier III de la SMA sur les EMR: les 4 Etats membres et la Commission ont présenté les politiques et actions nationales et européenne sur ce sujet, confirmant l'ambition affichée dans la déclaration ministérielle Atlantique adoptée à Porto en 2023 qui devrait faire à terme du bassin Atlantique la première région de l'UE productrice d'énergie renouvelable en mer. La France a dévoilé la nouvelle Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral 2024-2030 avec en particulier une projection de 45 GW d'éolien offshore d'ici 2050, dont 18 GW d'ici 2035. Elle a également proposé de réfléchir dans le cadre du dialogue interbassins à une participation du pilier III aux travaux menés en mer du Nord sur le multi-usage de l'espace maritime en particulier l'association des parcs éoliens à des activités connexes.
- La désignation des nouveaux coordonnateurs des piliers du Plan d'Action Atlantique 2.0. pour la période 2024-2026. Le CSA a salué les coordonnateurs des piliers pour les actions menées lors du mandat 2022-2024. La France a choisi de proposer Mme Céline LIRET, directrice scientifique- Partenariats et relations internationales d'Océanopolis comme coordonnatrice pour le pilier II après 4 années de coordinateur du pilier IV assuré par M. Philippe MONBET, DG du pôle mer Bretagne-Atlantique.

## Nouveaux coordinateurs de piliers atlantiques 2024-2026

Lors de la réunion du 25 juin, de nouveaux coordinateurs ont été désignés pour les piliers du Plan d'Action Atlantique 2.0:

- o Carlos Botana Lagarón, représentant l'Espagne, a été reconduit comme coordinateur du pilier I : Les ports en tant que portes d'entrée et plaques tournantes de l'économie bleue.
- o Céline Liret, représentant la France et directrice scientifique et culturelle d'Océanopolis, a été désigné comme nouvelle coordinatrice du pilier II : Compétences bleues du futur et connaissance de l'océan.
- o Emer Dennehy, représentant l'Irlande, a été désignée comme nouvelle coordinatrice du pilier III : Energies marines renouvelables.
- Eduardo Silva, représentant le Portugal, a été désigné comme nouveau coordinateur du pilier IV : Océans sains et côtes résilientes.

Pour en savoir plus sur le profil des coordinateurs : Welcome to the new Atlantic Pillar Coordinators 2024-2026

## Focus: le pilier III du Plan d'Action Atlantique 2.0

Le pilier s'intitule « Energies marines renouvelables » et comprend comme objectif la promotion de la neutralité carbone grâce aux énergies marines renouvelables.

Le Pacte Vert pour l'Europe souligne le rôle essentiel de la production d'énergie éolienne en mer pour la transition vers une économie neutre pour le climat. Il insiste sur la nécessité d'une gestion plus durable de l'espace maritime afin de libérer le potentiel de l'énergie éolienne en mer.

La région Atlantique joue un rôle de premier plan et offre un banc d'essai en matière de développement de nouvelles énergies marines renouvelables, notamment l'énergie océanique (autre que l'éolien) et l'éolien en mer flottant. Ce pilier répond à plusieurs défis interdépendants, à savoir améliorer l'accès au financement, obtenir le soutien politique nécessaire et l'adhésion du public, faciliter le partage des connaissances et utiliser les meilleures pratiques dans toute la région, tout ceci à travers des actions comme la définition des meilleurs sites pour les installations d'énergies marines renouvelables et les ports adjacents dans toute la région Atlantique en tenant compte des effets potentiels sur le milieu marin, ou encore la mise en œuvre des mesures d'incitation en faveur du déploiement d'installations innovantes d'énergies renouvelables.

Voir ci-après le zoom pour un projet s'inscrivant dans le pilier III.

### Prochains rendez-vous

- Prochain CSA: à Brest le 17 octobre 2024 (Région Bretagne)
- Conférence annuelle des parties prenantes atlantiques : à Bordeaux les 21 et 22 novembre 2024 (plus d'informations ici) en synergie avec l'événement annuel du programme Interreg Espace Atlantique (21/11) et adossée aux Assises nationales de l'économie de la mer (19-20/11).

Les inscriptions pour la 11e conférence annuelle sont ouvertes! &



Pour en savoir plus

Contacter la DGAMPA: sdpm.seml.dgampa@mer.gouv.fr

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Plus d'informations ici: https://westmed-initiative.ec.europa.eu/synergies-between-the-7-eu-regional-cooperation-strategies-highlighted-during-joint-dg-regio-and-dg-mare-event/





## ZOOM SUR UN PROJET SUR LES ENERGIES MARINES RENOUVELABLES (PILIER III DU PLAN D'ACTION ATLANTIQUE)

## MARINERG-i\_PP

MARINERG-i\_PP bénéfice d'un financement du programme Horizon Europe. Le consortium est composé de 15 partenaires de 10 pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Pays-Bas,



Irlande, Italie, Norvège, Portugal et Royaume-Uni). Il est coordonné par le Centre MaREI de l'University College of Cork, en Irlande (qui coordonne également les projets H2020 MARINERG-i et MaRINET2). Le projet MARINERG-i\_PP vise à la mise en place d'une infrastructure de recherche européenne intégrée, une entité juridique indépendante, conçue pour faciliter la croissance et le développement futurs du secteur des énergies renouvelables en mer.

Pour en savoir plus : www.marinerg-i.eu

## ZOOM SUR LA NOUVELLE STRATEGIE NATIONALE POUR LA MER ET LE LITTORAL 2024-2030

La Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) est élaborée conjointement par l'Etat, les collectivités et les acteurs du monde maritime, visant à fournir un cadre de référence pour les politiques publiques concernant la mer et le littoral publiques concernant la mer et le littoral, en s'articulant avec toutes les stratégies sectorielles existantes.

Mise à jour tous les six ans, elle définit les orientations stratégiques pour l'espace maritime et littoral. Pour la période 2024-2030, quatre priorités sont définies : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 avec notamment un développement accéléré de l'éolien en mer, préserver la biodiversité marine en particulier via l'instauration des zones de protection forte, promouvoir l'équité sociale et économique dans les zones littorales, et renforcer la compétitivité économique maritime à travers l'innovation et la formation. LA SMA contribue à l'objectif 15 de la SNML : 'Porter une ambition française à l'échelle des coopérations régionales' et la SNML est aussi un outil concourant aux objectifs et priorité d'actions de la SMA.

#### Pour en savoir plus :

- Stratégie nationale pour la mer et le littoral
- Contenu de la stratégie (18 objectifs)

## **LIENS**

- « Déclaration de Venise pour la connaissance des océans en action : Comment engager la société à régénérer l'écosystème le plus précieux de notre planète » (COI-UNESCO) (lien pilier II du plan d'action Atlantique)
- Rapport de l'UNESCO « State of the Ocean 2024 » ℰ
- Rapport UE Blue Invest 2024 « Investor report: Unlocking the potential of the blue economy » &
- Publication du rapport annuel sur l'économie bleue dans l'UE
- Publication du document de travail de la Commission européenne : orientations pour l'attribution d'espace marin aux activités aquacoles - « Planning of space and access to water for marine aquaculture »
- Replay « Atlantic & Arctic Lighthouse Weekly Hour with EDITO » en lien avec EMODnet, réseau européen d'observation et de données marines &
- Le « Copernicus Coastal Thematic Hub » vous permet de soumettre des cas d'usage liés aux zones côtières en termes de connaissances et d'applications climatiques, marines, terrestres, d'urgence et de sécurité directement sur son site sur 3 thèmes : la gestion de l'eau, la pollution et l'aménagement du territoire

## Temps forts à venir



#### 10-12 avril 2024

Conférence de la Décennie des Nations Unies pour l'océan 2024 (Barcelone) &

**2024**: Journées portes ouvertes 2024 – 40 ans de l'Ifremer

7 juin - 7 juillet 2024

Fête de la mer et des littoraux 🖋

26 septembre 2024

Evénement MSP-GREEN 🔗

8-10 octobre 2024

All Atlantic Forum (Ottawa, Canada) 🖋

15-17 octobre 2024

Sea Tech Week® 2024 sur la sécurité et la sûreté maritime (Brest) &

17 octobre 2024

Comité directeur ASC3 - Comité stratégique atlantique (Brest)

22-24 octobre 2024

European MSP Week &

5-6 novembre 2024

Evénement annuel Interreg ENO (Dublin) &

→ Plus d'événements dans le mémo mensuel de juillet 2024 &



## Pour en savoir plus

https://atlantic-maritimestrategy.ec.europa.eu/

Contact Groupe Stratégie Atlantique (gouvernance de la stratégie) : sdpm.seml.dgampa@mer.gouv.fr

Contact équipe d'assistance – unité nationale France : nationalhubfrance@atlanticstrategy.eu -@EUAtlantic Fr

Vous souhaitez nous adresser des informations pour une prochaine lettre d'information, vous abonner ou vous désabonner : <a href="mailto:strategie-maritime-Atlantique@europe-en-france.gouv.fr">strategie-maritime-Atlantique@europe-en-france.gouv.fr</a>

